



À LA GLOIRE DU GRAND ARCHITECTE DE L'UNIVERS

# GRANDE LOGE NATIONALE FRANÇAISE

12, RUE CHRISTINE DE PISAN - 75017 PARIS ■ Tél. 33 (0) 44 15 86 20 ■ Fax 33 (0) 44 15 86 36



## *Lettre du Grand Maître*

Le 1<sup>er</sup> octobre 2012

Maître Monique LEGRAND  
Administrateur Judiciaire  
Près la Cour d'Appel de Paris  
13 Boulevard des Invalides  
75007 PARIS

Madame,

J'ai pris connaissance, avec un certain étonnement, des deux missives que vous avez cru bon de m'adresser à la date du 19 septembre 2012.

Une nouvelle mise au point s'impose.

Je ne sais ce que vous entendez exactement par la phrase suivante, formulée d'une manière difficilement intelligible :

*« Je m'y opposerai conformément aux stratégies d'opposition qui depuis des temps nous opposent ».*

Pour ma part, il n'y a jamais eu « *de stratégie d'opposition* », ma seule préoccupation est restée centrée sur l'application des principes relevant du seul domaine maçonnique. Domaine maçonnique, auquel vous vous êtes effectivement opposée, en le confondant constamment avec le domaine civil, alors même que ces deux domaines sont clairement délimités aux yeux de tous.

Cette confusion entretenue a conduit à des dérives constantes et coûteuses qui ont abouti à une véritable profanation de nos règles maçonniques et à l'appauvrissement matériel de notre Obédience dû à vos très importants honoraires, aggravés par le coût exorbitant de vos intervenants extérieurs !

\*

\*\*

Vos fonctions d'administrateur de l'Association « *Grande Loge Nationale Française* » vous confèrent des prérogatives sur le plan civil, mais ne vous autorisent pas à vous immiscer, comme vous l'avez constamment fait, dans l'interprétation et la mise en oeuvre des règles maçonniques ; encore moins dans l'organisation de l'Ordre. Doit-on mettre vos ingérences permanentes, comme votre refus d'entendre les observations de bon sens formulées dans l'intérêt de la GLNF, sur le compte de vos « *stratégies d'opposition* » ?

Vous êtes très largement sortie du cadre de votre mission, en attisant les confrontations entre les Frères et en accordant une position d'interlocuteurs privilégiés à des personnes qui ont acquis une écoute auprès des Frères uniquement par le retentissement sur les blogs internet des entretiens que vous avez voulu organiser avec eux et qui servaient en effet des « *stratégies d'opposition* ». Les desseins néfastes de ces personnages, leur volonté explicitement formulée de porter atteinte à l'intégrité de la GLNF, ne vous ont en rien, fait changer votre ligne de conduite, hautement préjudiciable à la Grande Loge Nationale Française.

\*  
\* \*

Il vous a été demandé, à diverses reprises, de produire concernant la dernière Assemblée Générale qui a refusé ma ratification, les listes permettant une vérification et un rapprochement entre les votants et leur situation au regard de leurs obligations. A ce jour, trois mois plus tard, ces demandes sont restées sans effet.

Dans le cadre de votre administration civile, vous avez constamment eu recours à des prestataires de service, alors qu'il existait une infrastructure salariée à l'intérieur de la GLNF qui, jusqu'à présent, a assuré dans de bonnes conditions l'organisation des assemblées ; de même, vous avez refusé de prendre en charge les honoraires des avocats intervenus aux intérêts de la GLNF, pour confier tout le contentieux à votre propre avocat Me Dumaine-Martin.

J'ai noté que la réunion de la dernière Assemblée Générale, après réclamation de notre part, avait été facturée par la Société [CESECURITY.COM](http://CESECURITY.COM), mandatée par vous-même, 400.000 € au lieu des 500.000 € facturés précédemment.

A ce jour, votre administration a coûté à la Grande Loge Nationale Française près de 3 millions d'euros, doit-on y voir un lien avec vos « *stratégies d'opposition* », votre maintien dans vos fonctions et l'empiètement constant sur les fonctions purement maçonniques ?

J'apprends avec consternation que vous avez cherché à contacter la G.L.U.A. et avez même sollicité une audience. Votre démarche est proprement effarante, dans la mesure où vous ne pouvez vous substituer aux fonctions du Grand Chancelier ou de Frères instruits dans un domaine que vous est totalement étranger. Cette initiative hasardeuse s'ajoute aux précédentes

La Grande Loge Unie d'Angleterre, dans son communiqué du 12 septembre 2012, vous cite nommément :

*« QC Grande Loge Unie d'Angleterre  
LE PRESIDENT DU BOARD OF GENERAL PURPOSES, RW BRO Anthony Wilson :  
MW Pro Grand Maître, mes Frères,  
... Il est clair que la GLNF ne contrôle pas pleinement ses propres affaires.*

*Depuis plus d'un an à présent, sa gestion et ses finances sont sous le contrôle d'un administrateur nommé par le Tribunal, Maître Legrand. Bien qu'elle ne soit ni Franc-Maçon ni membre de la GLNF, elle est en train d'organiser les candidatures et l'élection d'un nouveau Grand Maître.  
Pour compliquer encore les choses, .....».*

En tant que Grand Maître, jusqu'à l'installation de mon successeur, je suis en charge des affaires maçonniques de l'Obédience, mes fonctions se situant à un plan totalement différent du vôtre. Vous avez eu récemment la mesquinerie de m'interdire l'accès de mes bureaux à Pisan, ce qui situe tout à fait le niveau auquel vous souhaitez vous placer.

Je me suis interdit de prendre des initiatives au nom de la GLNF sur le plan du fonctionnement de l'Association, mais il est de mes prérogatives absolues de continuer mes fonctions jusqu'à l'installation de mon successeur, ce qui a toujours été la règle.

Dès lors, les deux ordonnances, auxquelles vous faites allusion et auxquelles vous entendez vous opposer, conformément à votre « *stratégie qui nous opposerait depuis des temps* », sont parfaitement conformes à mes fonctions actuelles. Il en sera de même pour toutes les autres que j'aurai l'occasion de faire jusqu'à l'installation du prochain Grand Maître.

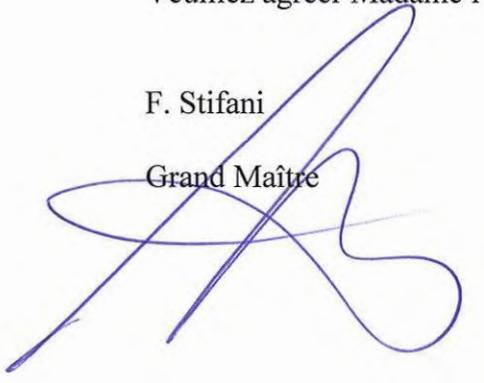
Vous voudrez bien par ailleurs rétablir le libre accès à mes bureaux.

La Franc-maçonnerie universelle et régulière a les yeux tournés vers les souffrances de notre Grande Loge auxquelles vous participez activement. L'histoire établira votre part de responsabilité dans la situation qui nous afflige et qui n'a fait qu'empirer depuis votre arrivée à la GLNF et la mise en oeuvre de vos « *stratégies d'opposition* ».

Veillez agréer Madame l'expression de ma parfaite considération

F. Stifani

Grand Maître

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned over the typed name and title.